

CAP ISR OBLIG EURO

Un Investissement Socialement Responsable (ISR) qui vous fait bénéficier d'une diversification importante au-delà de l'univers obligataire euro

Privilégiez une approche multistratégie sur les marchés obligataires

Cap ISR Oblig Euro, compartiment du FCPE Cap ISR, vise à surperformer son indicateur de référence, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM (coupons inclus)⁽¹⁾ sur un **horizon de placement recommandé de 2 ans minimum⁽²⁾**.

Cap ISR Oblig Euro est un FCPE nourricier⁽³⁾ du compartiment Impact ES Oblig Euro de la SICAV maître de droit français Impact ES. Impact ES est une SICAV d'épargne salariale constituée de deux compartiments, gérée par Ostrum Asset Management et regroupant les expertises de gestion socialement responsable sur les actions européennes et les produits de taux de la zone euro.

Le portefeuille du compartiment de la SICAV maître est essentiellement composé d'**obligations d'État ou d'émetteurs privés répondant aux exigences d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** de Ostrum Asset Management. Cap ISR Oblig Euro a également recours à un **large éventail d'actifs de diversification** tels que les actifs monétaires, les obligations indexées sur l'inflation, les obligations à taux variables, la dette de pays de l'OCDE non euro et des pays émergents, la dette à haut rendement ou les obligations convertibles. Cette large diversification des actifs, et donc des risques, a pour objectif d'**améliorer le couple rendement/risque global du portefeuille**.

Bénéficiez d'une sélection rigoureuse d'émetteurs responsables

Afin de sélectionner les titres du portefeuille, l'équipe de gestion obligataire commence par sélectionner et hiérarchiser les différentes catégories d'actifs obligataires. Cette sélection correspond aux convictions des gérants qui s'appuient sur les recommandations des différents experts de Ostrum Asset Management. L'équipe effectue ensuite une sélection des stratégies à mettre en place, puis réalise **une allocation par classe d'actifs et par stratégie**.

L'équipe de gestion déploie enfin les stratégies et construit le portefeuille ligne par ligne en tenant compte des recommandations des 11 analystes dédiés de l'équipe de recherche investissement responsable de Mirova. Ces analystes évaluent et notent les entreprises et les états au regard des **3 critères : Environnementaux, Sociaux / Sociétaux et Gouvernance (ESG)**.

Cette analyse qualitative s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des piliers (à titre d'exemple pour le pilier Environnemental : pollution, biodiversité, changement climatique; pour le pilier Social : libertés fondamentales, santé et développement ; pour le pilier Gouvernance : vision stratégique long terme, responsabilité et partage du pouvoir). Seuls les émetteurs correctement notés sont retenus (valeurs notées « engagé », « positif » et « neutre ») et les émetteurs les moins bien notés sont exclus (« worst offender⁽⁴⁾ », « négatif » et « risque »).

Les sources d'information sont multiples et complémentaires : agences de notations spécialisées, contacts directs avec les entreprises, recherche ISR des courtiers, experts sur les questions environnementales et sociales, ONG, organismes internationaux...

Les gérants obligataires sélectionnent les titres du portefeuille au sein de l'univers d'investissement ISR ainsi défini.

LES POINTS CLÉS

- Un fonds obligataire ISR positionné sur un univers d'investissement large aux opportunités multiples
- Une diversification importante permettant d'optimiser le couple rendement/risque
- L'expertise de Ostrum Asset Management, l'un des leaders et pionniers de l'ISR en France et en Europe



Un fonds labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)

FOCUS



L'affilié de Natixis Investment Managers dédié à l'investissement responsable, Mirova, développe une **approche globale**

de l'investissement responsable et propose une gestion engagée visant à relier création de valeur et développement durable.

La philosophie de Mirova repose sur la conviction que l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des **solutions responsables, créatrices de valeur ajoutée à long terme**.

L'investissement Socialement Responsable (ISR) est un placement qui vise à **concilier performance économique et impact social et environnemental** en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

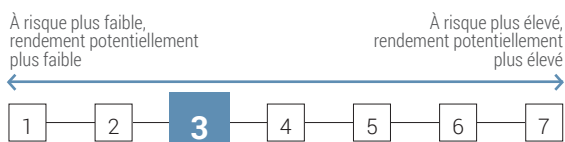
(1) Cet indice mesure la performance des obligations à taux fixes émises en euro dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimale est de BBB- (sources Standard & Poor's et Fitch Ratings), Baa3 (source Moody's) ou notation équivalente par la Société de Gestion. Il est disponible sur www.bloombergindices.com.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

(3) Un FCPE se constitue sous forme d'OPCVM nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM et que cet OPCVM dépasse 85 % de l'actif du FCPE. La performance de l'OPCVM nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion.

(4) Sociétés enfreignant fortement les principes du Pacte Mondial de l'ONU.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Le fonds est principalement exposé : au risque de perte en capital, aux risques de taux (risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts) ; aux risques de crédit (risque de défaillance de l'émetteur et de dépréciation des titres en fonction des marges émetteurs) ; aux risques spécifiques liés aux actifs de titrisation.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Ostrum Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et près de 699 collaborateurs⁽²⁾.

L'affilié de Natixis Investment Managers dédié à l'investissement responsable, **Mirova**, bénéficie de plus de 30 ans d'expérience en gestion ISR et solidaire et rassemble une quarantaine d'experts multidisciplinaires animés par une vision commune. Mirova propose une gestion engagée visant à relier création de valeur et développement durable avec une offre globale : actions cotées, taux ISR, infrastructures, Impact Investing (gestion à impact social/environnemental), vote et engagement.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Ostrum Asset Management au 31 mars 2017.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en septembre 2017 est produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Les éléments relatifs à la prise en compte des critères ISR et ESG sont détaillés dans le code de transparence. Natixis Interépargne et Ostrum Asset Management ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Cap ISR Oblig Euro (compartiment nourricier du compartiment Impact ES Oblig Euro, un compartiment de la SICAV maître Impact ES)
Univers d'investissement	Obligations de la zone euro
Fonds de fonds	Oui
SICAV maître	Impact ES
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Société de gestion	Ostrum Asset Management
Délégué de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	2013
Devise	Euro
Indicateur de référence	Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	VL du 06/09/2013
Durée minimale de placement recommandée	2 ans ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du compartiment de la SICAV maître en raison notamment des frais de gestion qui lui sont propres.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 2 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,60 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
0,65 % maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent